

Préparation au CAPES externe d'Arts plastiques

Master MEEF

Mention second degré

Parcours Arts plastiques

Préparation à l'Agrégation externe d'Arts plastiques

**Attention, les informations comprises dans cette brochure devront
être confirmées à la rentrée 2018.**

SOMMAIRE

PRÉPARER LE CAPES OU L'AGRÉGATION EXTERNES D'ARTS PLASTIQUES À PARIS 8	2
CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION	3
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ENSEIGNANTS	5
LA FORMATION EN MASTER MEEF	6
COMPÉTENCES TRAVAILLÉES, CONTENUS, MODALITÉS DE FORMATION	7
PRÉPARATION À L'AGRÉGATION EXTERNE	14
ANNEXE 1 : LISTE DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS D'ARTS PLASTIQUES	17
ANNEXE 3 : CADRE RÉGLEMENTAIRE DU CAPES EXTERNE D'ARTS PLASTIQUES	19
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE POUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CAPES EXTERNE	20
ANNEXE 5 : CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'AGRÉGATION EXTERNE D'ARTS PLASTIQUES	21
ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIES DES ÉPREUVES ÉCRITES DE L'AGRÉGATION EXTERNE	23
ANNEXE 7 : PROFITER DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ.....	32
ANNEXE 8 : DU TRAVAIL POUR L'ÉTÉ 2017	33

PRÉPARER LE CAPES OU L'AGRÉGATION EXTERNES D'ARTS PLASTIQUES À PARIS 8

AVERTISSEMENT

Cette brochure réunit les informations relatives aux deux années du Master MEEF Arts plastiques et à la préparation de l'Agrégation externe d'Arts plastiques. Ces formations entretiennent suffisamment de points communs pour être partiellement mutualisées. Néanmoins, il importe de distinguer le travail des candidats à l'agrégation de celui mené par les étudiants de 1^{ère} (M1-MEEF) ou 2^{nde} (M2-MEEF) année de master.

En annexe se trouvent réunis différentes informations nécessaires aux candidats, dont quelques conseils de travail pour l'été.

MASTER MEEF : STRUCTURE GÉNÉRALE

Dans chaque académie, une *Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education* (ESPE) a été créée pour mettre en œuvre des masters professionnels MEEF : *Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation*. Durant la première année (M1), ce master consiste surtout à préparer le CAPES externe d'arts plastiques. Vers le mois d'avril les étudiants passent les deux épreuves d'admissibilité, puis, fin juin début juillet, les admissibles présentent les deux épreuves d'admission. L'année suivante les lauréats de ces concours bénéficient d'une formation en alternance. Guidés par des tuteurs, ils exercent le métier d'enseignant dans le cadre d'un stage sur l'année (un mi-temps devant élèves, rétribué plein temps) et suivent différents cours à l'université et à l'ESPE de Créteil afin d'accompagner leur entrée dans la profession, de développer un mémoire de recherche professionnel et de valider leur deuxième année de master (indispensable pour être titularisable). Les étudiants qui ont validé confortablement la totalité du M1-MEEF sans réussir le CAPES, peuvent également poursuivre en M2-MEEF tout en profitant à nouveau d'une préparation au concours (voir plus loin, le détail des conditions).

Pour en savoir davantage, consulter les liens du ministère de l'Education Nationale : [Devenir enseignant](#) et [S'inscrire au CAPES](#)

CALENDRIER CONCENTRÉ ET RENTRÉE ÉCHELONNÉE

A l'université de Paris 8, la préparation à l'agrégation se déroule les mercredis (toute la journée), les samedis et de rares mardis. Les cours de M1-MEEF ont lieu les mercredis (9h-19h30), vendredis (horaires variables) et samedis (9h-14h30). A cela il faut ajouter une UE de langue (jours et horaires différents en fonction de la langue choisie et du niveau du cours¹).

Les M2-MEEF ont majoritairement cours le jeudi et parfois le mercredi (horaires variables).

Cinq raisons expliquent cette concentration : le stage des M2-MEEF (qui peuvent exercer en établissement le lundi, mardi ou vendredi), les jobs alimentaires des M1-MEEF ou des agrégatifs, la possibilité de mutualiser quelques enseignements communs aux trois groupes, la volonté de limiter vos déplacements et la nécessité de laisser suffisamment de temps libre pour le travail personnel.

ATTENTION, la rentrée s'échelonne sur plusieurs jours et diffère suivant votre niveau d'inscription.

- les **M2-MEEF**, rentrent le **lundi 27 août** au rectorat (toute la journée) puis **les 28 et 30 août** en A1172 à l'université de Paris 8, de 9h à 17h (le 29 août chaque stagiaire effectuera sa *prérentrée* dans son établissement) ;

- les **M1 MEEF**, rentreront le **mercredi 12 septembre** à l'université de Paris 8, à 9h en A1172 (l'accueil et la présentation de la formation seront suivis d'une évaluation diagnostique jusqu'à 19h30).

- Les **agrégatifs** seront accueillis le **mercredi 12 septembre** de 10h à 12h en A062.

¹ Voir l'UE de langue page 7

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Consulter prioritairement le site du ministère : [Conditions d'inscriptions](#)

Qui va où ?

Tous les étudiants souhaitant préparer le concours du CAPES externe ont intérêt à s'inscrire en **M1-MEEF**. Que l'étudiant sorte tout juste de licence, soit titulaire d'un DNAP, d'un DNSEP, d'un Master complet (arts plastiques ou autre) ou même d'un doctorat, seul ce cadre de formation et ce diplôme professionnel pourra le préparer à la totalité des épreuves du CAPES externe.

Sont regroupés en **M2-MEEF**, les lauréats du CAPES, titulaires d'un M1 (ou équivalent) devenus *Etudiants-Fonctionnaires-Stagiaires (EFS)* et une petite minorité d'étudiants ayant confortablement validé leur M1-MEEF mais échoué au CAPES (nommés "*M2-non admis*" par l'ESPE ou "*M2-Phoenix*" chez nous).

Les *EFS* lauréats du CAPES ou de l'Agrégation, déjà titulaires d'un M2 (ou équivalent) sont inscrits à l'ESPE-UPEC dans le cadre d'un **DU-MEEF** (Diplôme Universitaire). Ils suivent une partie des cours du M2 MEEF (pas l'UE de pratique et théorisation artistique, ni le séminaire de recherche) et n'ont pas de mémoire à rédiger.

Principales situations des étudiants inscrits en MEEF Arts plastiques*

M1-MEEF Arts plastiques			
Concours présenté	Diplôme au 1 ^{er} sept. 2018	Type de stage	Type de formation
CAPES 2019	Licence, M1 (autre que MEEF), M2, DNAP, DNSEP, doctorat, etc. M1-MEEF partiellement validé	72h (<i>observation puis pratique accompagnée</i>)	Que l'étudiant ait une licence d'arts plastiques, un DNAP, un DNSEP, un M2 recherche dans une autre spécialité ou un doctorat,... il doit s'inscrire en M1-MEEF pour <u>préparer</u> le CAPES. Administrativement, le candidat déjà titulaire d'un M2 ou équivalence ne sera pas obligé de valider le M1-MEEF. Cependant, en cas d'échec au concours, un master MEEF constitue un atout pour postuler à un emploi de vacataire ou de contractuel à l'Education Nationale ou ailleurs (notamment à l'étranger). Un titulaire d'un bac + 5 a aussi la possibilité de présenter l' Agrégation . Les étudiants qui ont validé partiellement le M1-MEEF en 2018 bénéficient d'un entretien individualisé pour déterminer les cours à suivre et à valider en 2019.

M2-MEEF Arts plastiques pour les lauréats			
Reçu au concours	Diplôme au 1 ^{er} sept. 2018	Type de stage	Type de formation
CAPES 2018	M1-MEEF	mi-temps (8 à 10h) payé plein temps 2 tuteurs : Rectorat + ESPE	M2-MEEF. Inscription administrative à Paris 8.
CAPES 2018	M2 ayant ou non suivi et validé le M1-MEEF	mi-temps (8 à 10h) payé plein temps 2 tuteurs : Rectorat + ESPE	Parcours adapté du M2-MEEF dans le cadre d'un DU-MEEF (Diplôme Universitaire). Inscription administrative à l'ESPE-UPEC.
M2-MEEF Arts plastiques pour les non admis (ou "Phoenix")			
Concours présenté	Diplôme au 1 ^{er} sept. 2017	Type de stage	Type de formation
CAPES 2019	M1-MEEF	Pratique accompagnée de 144 heures. L'étudiant est dispensé en cas de vacacion.	Un " <i>non admis</i> " ayant échoué au concours mais validé <u>confortablement</u> la totalité du M1-MEEF, peut accéder en M2-MEEF . Il bénéficie d'un parcours aménagé (composé d'UE de M1 et de M2) permettant de préparer le CAPES et d'obtenir le M2. Son <i>stage professionnel</i> est un stage de <i>pratique accompagnée</i> (avec possibilité de dispense s'il est professeur vacataire <u>d'arts plastiques</u>).

* D'autres situations existent.

L'inscription administrative et pédagogique.

- Pour accéder en **M1-MEEF**, l'inscription se déroule en plusieurs temps, d'abord via la procédure d'*Admission Par Internet* (API). Dès la fin mars aller sur [Inscription à Paris 8](#) et télécharger un dossier à compléter et retourner à la date indiquée. Suite à quoi une commission étudie chaque dossier et juge la compatibilité du niveau acquis avec les exigences spécifiques du CAPES d'arts plastiques et du master MEEF. La maîtrise du français, le bagage théorique (capacités de conceptualisation, connaissances en histoire de l'art et esthétique) et le niveau de pratique plastique (capacités techniques, engagement artistique) doivent être suffisamment proches des attentes du concours pour avoir une chance raisonnable de succès après une ou deux années de préparation. Indépendamment du concours, la réussite du master MEEF réclame des compétences analogues. Sans ce niveau requis, l'étudiant serait avisé d'envisager des orientations qui correspondraient mieux avec son profil ou de travailler ce qui doit l'être avant de candidater une nouvelle fois. Il faut aussi savoir qu'un étudiant déjà titulaire d'un M2 (et équivalent) peut présenter directement le CAPES ou l'Agrégation sans passer par le M1-MEEF.

A la rentrée, les étudiants retenus en M1-MEEF doivent finaliser leur inscription administrative (payer leurs droits) puis procéder à leur inscription pédagogique. Voir auprès du secrétariat des masters Arts plastiques (bureau A069, Marine MULLER, 01 49 40 70 14 ou 01 49 40 66 02).

- Pour accéder en **M2 MEEF**, il faut avoir réussi le CAPES et/ou le M1-MEEF de manière confortable. Très majoritairement, les étudiants de M2 MEEF sont lauréats du CAPES et titulaires d'un M1-MEEF. Les droits d'inscription sont offerts par l'Etat.

En cas d'échec au CAPES et de validation du M1-MEEF, un entretien avec l'étudiant décidera de son inscription en M2-MEEF en qualité de « *non admis* » (parcours aménagé, composé d'UE de M1 et de M2, permettant de préparer le CAPES et d'obtenir le M2). Auquel cas, il lui suffira de procéder à son inscription administrative (payer ses droits) puis pédagogique.

En cas de réussite au CAPES et d'échec en M1, l'étudiant conserve temporairement sa place au concours : il dispose d'une année pour valider son année. Il a un statut d'étudiant (non payé) et doit s'inscrire comme tel (inscription administrative et pédagogique).

L'essentiel de leur formation se déroule à l'université de Paris 8 et le reste dans différents établissements de l'ESPE-UPEC.

- Les *étudiants-fonctionnaires-stagiaires (EFS)* lauréats du CAPES ou de l'Agrégation, déjà titulaires d'un M2 (ou équivalent) doivent s'inscrire à l'**ESPE-UPEC** (voir leur site) dans le cadre d'un **DU-MEEF** (Diplôme Universitaire MEEF). Les droits d'inscription sont offerts par l'Etat. Ils ne suivent qu'une partie des cours de M2-MEEF. L'essentiel de leur formation se déroule à l'université de Paris 8 et le reste dans différents établissements de l'ESPE-UPEC.

POUR LA [PRÉPARATION À L'AGRÉGATION EXTERNE](#) VOIR LE CHAPITRE SPECIFIQUE.

<p>ATTENTION ! L'inscription à l'université ne dispense aucunement d'une inscription au concours. Les candidats au CAPES et à l'agrégation, devront effectuer cette inscription vers les mois de septembre et octobre 2018 sur le site : Calendrier des concours</p>
--

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ENSEIGNANTS

UFR de rattachement : Arts et Philosophie (UFR1)

Directrice du département : Jean-Marie DALLEY Responsable des Masters : (à venir)

Secrétariat : Marine MULLER, Bâtiment A, bureau A069

01 49 40 66 02 ou 01 49 40 70 14 marine.muller05@univ-paris8.fr

Eric BONNET	Coresponsable du parcours MEEF et de la préparation à l'agrégation Séminaire de M1 MEEF
Gilles DEVAUX	Coresponsable et coordination du parcours MEEF Arts plastiques Responsable des stages en établissement des M1 MEEF Atelier de pratique plastique des M1 MEEF Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs Didactique pour les M1 et M2&DU MEEF Analyse des Pratiques professionnelles pour les M1 MEEF Séminaire de M2 MEEF
Emmanuelle GUEDON	Coordination de la préparation à l'Agrégation Atelier de pratique plastique Agrégation et M1 MEEF Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs Didactique des M1 MEEF et des agrégatifs
Annabelle RAT-ROUSSIN	Coordinatrice ESPE du parcours MEEF Arts plastiques Didactique pour les M2 MEEF Analyse des Pratiques professionnelles des M2 MEEF Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs Tronc commun disciplinaire en M2 MEEF
Sylvaine LABORIE	Conférences CAPES sur les programmes du secondaire Méthodologie des épreuves écrites et orales des M1 MEEF
Fabienne FLAMBARD	Atelier de pratique plastique des M2 MEEF Analyse des Pratiques professionnelles des M2 MEEF Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs
Nathalie WAJEMAN	Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs Tronc commun disciplinaire en M1 MEEF et M2 MEEF
Peggy BOUGY	Méthodologie des épreuves orales pour M1 MEEF et agrégatifs
Marianne LECAREUX	Atelier de pratique plastique Agrégation et M1 MEEF
A venir	Conférences sur l'un des programmes limitatifs de l'Agrégation
A venir	Conférences sur l'un des programmes limitatifs de l'Agrégation
A venir	Méthodologie de l'épreuve d'esthétique (Agrégation)
François SOULAGES	Méthodologie de l'épreuve d'esthétique (Agrégation)
Pierre JUHASZ	Didactique pour les agrégatifs
Vincent SERVOZ	Didactique pour les agrégatifs
Arno GISINGER	Option Photographie
Gwenola WAGON	Options Cinéma, arts vidéo et Arts numérique
Vincent DOROTHEE	Option Arts appliquées et design

LA FORMATION EN MASTER MEEF

Trois visées principales

- La première relève de sa vocation professionnelle. Les étudiants de M1 et plus encore ceux de M2 sont amenés à se familiariser avec la réflexion didactique, à se préparer aux questions pédagogiques (notamment à l'occasion de stages professionnels), à s'interroger sur les spécificités de cette discipline et sur son rapport aux différents cadres institutionnels. Le Master établit les bases d'une formation professionnelle destinée aux futurs enseignants d'arts plastiques titulaires ou vacataires de l'Education Nationale, d'écoles régionales, municipales ou privées. Ce diplôme professionnel est requis pour exercer comme titulaire à l'Education Nationale et il est devenu une condition d'embauche pour les professeurs vacataires à l'Education Nationale et dans d'autres structures éducatives.
- La seconde visée du master consiste à guider les étudiants dans leur préparation du CAPES externe d'arts plastiques. Durant la première année de master, les cours sont largement orientés par les exigences propres à ce concours. En M1-MEEF les quatre épreuves du CAPES seront travaillées de manière à ce que le candidat puisse aborder le concours avec le maximum d'aisance. Le travail sur l'épreuve écrite de culture artistique, l'épreuve orale de leçon et les deux épreuves de pratique artistique du CAPES, participe pleinement de la formation professionnelle, y compris pour les étudiants qui ne présentent ou ne réussissent pas ce concours.
- La troisième visée est d'ordre universitaire. Chaque étudiant participe durant les deux années de Master à des séminaires et engage, avec un directeur de mémoire, un travail personnel de recherche nécessairement orienté vers des questions relatives à l'enseignement.

Un engagement

Entrer dans un Master MEEF ou dans une préparation à l'agrégation suppose un engagement conséquent, tant par la quantité de travail à fournir que par la régularité des présences ou par l'implication personnelle durant les cours. Outre l'exigence d'assiduité et de ponctualité, le caractère professionnel de cette formation réclame un travail sur soi, sur son rapport aux autres et à l'institution. La qualité et la réussite de ces années dépendent largement du climat de respect, de partage et d'investissement.

Concilier cette formation avec d'autres études ou un emploi alimentaire trop chronophage est incompatible avec la préparation au CAPES. Les *professeurs-stagiaires* en alternance n'y ont pas droit.

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES, CONTENUS, MODALITÉS DE FORMATION

M1 MEEF

524H/ETUDIANT

Cours dispensés les mercredis, vendredis et samedis (+ le cours de langue et le stage en collège).

UE Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES

11 ECTS - 92h/étudiant. Contrôle continu

Sur les deux semestres, ces UE articulent une approche méthodologique de la dissertation avec un cycle conférences portant sur les programmes d'arts plastiques du collège et du lycée.

UE Atelier de pratique artistique

16 ECTS - 140h/étudiant. Contrôle continu

A travers un entraînement aux deux épreuves pratiques du CAPES, l'atelier vise durant toute l'année universitaire à développer les compétences plastiques et techniques des étudiants. En même temps, la pratique personnelle de chaque étudiant est constamment l'objet d'un travail d'interrogation, d'identification et d'approfondissement. Cette visée est concrétisée par la construction d'un portfolio et par un projet d'exposition au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.

UE Fondamentaux d'une discipline voisine

5 ECTS - 32h/étudiant. Contrôle continu

Pour l'option choisie par le candidat lors de son inscription au concours² des cours aident les étudiants à maîtriser l'histoire et les questions propres au domaine concerné. Ces cours en petits groupes réclament un nombre minimum d'inscrits pour être proposés. Les options danse, théâtre et architecture ne sont souvent pas assez demandées pour permettre l'ouverture d'un cours. En revanche, les cours d'options "photographie", "arts appliqués-design" et "cinéma-art vidéo" rencontrent suffisamment de succès pour être mis en œuvre. Cette année, l'option "arts numériques" sera couplée avec "cinéma-art vidéo".

UE Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline

5 ECTS - 35h/étudiant. Contrôle continu

L'épreuve à caractère didactique du CAPES est travaillée à travers des situations variées et une approche réflexive de l'enseignement des arts plastiques, de son histoire, de ses programmes et de ses conditions spécifiques. L'UE conduit à la construction de séquences et constitue une préparation aux stages en établissement scolaire.

UE Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques

3 ECTS - 25h/étudiant. Contrôle continu

Au second semestre, une analyse des situations vécues durant le stage en établissement permet d'aborder les modalités et les enjeux de l'enseignement des arts plastiques de manière plus précise. Le travail de didactique est poursuivi et intensifié au regard des attentes et des contraintes propres à l'épreuve de mise en situation professionnelle du concours.

UE Concevoir et exposer oralement une leçon

4 ECTS - 32h/étudiant. Contrôle continu

Les étudiants sont conviés à des séances d'entraînement à l'épreuve de leçon. Ils peuvent y participer ou y assister. Plusieurs jurys ont lieu simultanément. Suite à la simulation, une évaluation permet de repérer les atouts et ce qui reste à travailler (sur le plan de l'analyse, des connaissances, de la didactique ou de la communication).

² Sept options possibles : architecture-paysage ; arts appliqués-design ; "photographie ; cinéma-art vidéo ; arts numériques ; danse ; théâtre.

UE Langue

2 ECTS - 20h/étudiant.

Pour les étudiants MEEF, Paris 8 propose un cours d'anglais spécifique dont une partie se déroule à distance et l'autre « en présentiel » (jour à déterminer). Pour les autres langues, des cours non spécifiques au MEEF sont possibles. Au préalable, l'étudiant doit avoir testé son niveau auprès du département des langues.

UE Séminaire de recherche

6 ECTS - 32h/étudiant. Contrôle continu

Le séminaire de M1 se déroule au premier semestre auprès d'Eric Bonnet. Il a pour objet les grandes questions qui fondent l'enseignement des arts plastiques. Outre cette perspective professionnelle, il permet d'acquérir une méthode et une exigence nécessaires au mémoire qui sera rédigé l'année suivante. Les cours ont lieu le vendredi.

UE Tronc Commun

5 ECTS - 44h/étudiant. Contrôle continu

Il s'agit de travailler des questions d'enseignement transversales à toutes les disciplines (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Les étudiants s'inscrivent dans des modules proposés par l'ESPE de Créteil. Lesquels sont prévus le vendredi dans différents lieux de l'Académie. Toutefois, une partie du tronc commun est consacrée à la relation partenariale que notre discipline est susceptible d'entretenir avec d'autres acteurs éducatifs et culturels.

UE Stage d'observation et de pratique accompagné

3 ECTS - 72h/étudiant. Contrôle continu

Les étudiants effectuent un stage en établissement scolaire. D'une part l'étudiant-stagiaire observe le fonctionnement d'un établissement scolaire et les cours d'un enseignant d'arts plastiques ; d'autre part il assure des séquences de cours sous le regard critique de ce tuteur et d'un autre stagiaire. Ces stages sont accompagnés à l'université de séances d'analyse des pratiques professionnelles.

ATTENTION, ce stage se déroule sur l'académie de Créteil, de décembre à mars, et nécessite une disponibilité d'emploi du temps les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

M2 MEEF

238H/ETUDIANT+STAGE

Cours dispensés les mercredis et jeudis.

UE Pratique et théorisation artistique

8 ECTS - 51h/étudiant. Contrôle continu

UE du premier semestre qui a pour but d'engager les étudiants dans une réflexion sur la manière dont la pratique peut convoquer des démarches artistiques et travailler les grandes questions soulevées par les programmes officiels d'enseignement. A la place de ce cours un M2 "non-admis" (qui a échoué au CAPES mais est titulaire du M1-MEEF) suivra l'atelier du M1-MEEF pour préparer les épreuves pratiques du CAPES.

UE Didactique des arts plastiques et usage des TICE

7 ECTS - 30h/étudiant. Contrôle continu

Dans cette UE, les étudiants construisent des séquences utilisables avec leurs élèves et envisagent des questions essentielles à l'enseignement des arts plastiques, notamment la façon dont les TICE peuvent être employées au service de notre discipline. Il est l'occasion de travailler certaines pièces du portfolio exigé par l'ESPE pour la titularisation du professeur-stagiaire.

UE Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement

7 ECTS - 24h/étudiant. Contrôle continu

A la suite du précédent, ce cours permet d'élaborer des séquences utilisables en collège et concrètement articulées aux questions essentielles de notre enseignement telles que l'évaluation et, plus particulièrement, la construction d'un projet d'enseignement (défini à la fois par ses visées fondamentales et par les différents rouages d'une programmation). Il est l'occasion de travailler certaines pièces du portfolio exigé par l'ESPE pour la titularisation du professeur-stagiaire.

A la place de cette UE les "non-admis" suivent les cours de didactique du M1-MEEF.

UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé

8 ECTS - 25h/étudiant. Contrôle continu

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est un moyen d'entendre, de formuler, d'analyser et de travailler collectivement les différents problèmes, didactiques et pédagogiques, rencontrés par les professeurs-stagiaires durant leur stage. Au sein de l'APP, se déroule et s'évalue le "Travail scientifique de nature réflexive". Le cours a lieu toute l'année suivant un calendrier adapté.

UE Langue

2 ECTS - 18h/étudiant

Pour les étudiants MEEF, Paris 8 propose un cours d'anglais spécifique dont une partie se déroule à distance et l'autre « en présentiel » (jour à déterminer). Pour les autres langues, des cours non spécifiques au MEEF sont possibles.

UE Tronc Commun

6 ECTS - 42h/étudiant. Contrôle continu

Il s'agit de travailler des questions transversales à toutes les disciplines d'enseignement (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Des précisions seront données sur ce cours à la rentrée universitaire. L'ESPE de Créteil en a la charge.

UE Séminaire de recherche

6 ECTS - 24h/étudiant. Contrôle continu

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants exposent l'élaboration progressive de leur mémoire, étudient et présentent des textes de référence sur l'enseignement. Le partage et l'appropriation de ces recherches amorcent une culture pédagogique nécessaire à la rédaction du mémoire et au recul réflexif sur le métier.

UE Mémoire professionnel

8 ECTS - 24h/étudiant. Contrôle final

L'étudiant rédige un mémoire centré sur sa pratique professionnelle. Il est aidé par le travail du séminaire et par un directeur de mémoire. Cette rédaction participe d'une initiation à la recherche et favorise une distance critique sur l'exercice de l'enseignement.

UE Stage professionnel

8 ECTS. 9h hebdomadaire pour les fonctionnaires-stagiaires et 144h pour les "non-admis"

L'étudiant stagiaire lauréat du CAPES dispense 9h de cours à des élèves dans un collège de l'Académie de Créteil (sa rémunération est celle d'un plein temps). Il est aidé par un enseignant tuteur et un formateur ESPE qui, tout au long de l'année, le guident tant pour préparer, mettre en œuvre et analyser ses cours que pour comprendre son rôle dans l'établissement. Des visites sont organisées et le tuteur ESPE aide le fonctionnaire stagiaire à composer son "portfolio", un recueil de pièces attestant des compétences professionnelles acquises et indispensable à la validation du stage.

*Un étudiant "non admis" suit un stage de pratique accompagnée sur une durée de 144 heures, sauf s'il exerce sur l'année une charge d'enseignant d'arts plastiques en qualité de vacataire ou de contractuel (auquel cas, il est dispensé de stage). **Même avertissement que pour le stage des M1.***

EMPLOI DU TEMPS M1 MEEF ³

MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>09H00 à 11H30</p> <p>CONFERENCES ou METHODOLOGIE ou DIDACTIQUE</p>	<p>TRONC COMMUN ou SEMINAIRE DE RECHERCHE</p>	<p>09H00 à 11H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES ou DIDACTIQUE ou OPTIONS ou ORAUX</p>
<p>12H00 à 14H30</p> <p>CONFERENCES ou METHODOLOGIE ou DIDACTIQUE</p>	<p>TRONC COMMUN ou SEMINAIRE DE RECHERCHE</p>	<p>09H00 à 11H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES ou DIDACTIQUE ou OPTIONS ou ORAUX</p>
<p>14H 30 à 19H30</p> <p>ATELIER DE PRATIQUE</p>	<p>TRONC COMMUN</p>	<p>14h30 à 17h30</p> <p>EPISODIQUEMENT DES EPREUVES BLANCHES</p>

ATTENTION. Outre cet emploi du temps, il faut prévoir le cours de **LANGUE** et la période du **STAGE**

³ Cet emploi du temps et le suivant ne sont qu'indicatifs. Il peuvent subir des modifications horaires à l'intérieur de chaque journée. **Un calendrier précis sera diffusé en début d'année universitaire.**

EMPLOI DU TEMPS M2 MEEF⁴

MERCREDI	JEUDI
<p>09H00 à 11H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ou DIDACTIQUE</p>	<p>09H00 à 11H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ou DIDACTIQUE ou SÉMINAIRE</p>
<p>12H00 à 14H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ou DIDACTIQUE</p>	<p>12H00 à 14H30</p> <p>ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ou DIDACTIQUE ou SÉMINAIRE</p>
<p>14H 30 à 19H30</p> <p>PRATIQUE ET THEORISATION ARTISTIQUE</p>	

⁴ **Attention**, cet emploi du temps n'est qu'indicatif. Un étudiant reçu en M2-MEEF mais qui veut préparer le CAPES devra le combiner avec celui des M1-MEEF.

MAQUETTE ET CRÉDITS D'ENSEIGNEMENT

M1 MEEF

1^{er} semestre

Bloc 1 Disciplinaire

<i>UE Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES</i>	8 ECTS
<i>UE Atelier de pratique artistique</i>	9 ECTS
<i>UE Fondamentaux d'une discipline voisine</i> (options architecture, cinéma, photo ou arts appliqué)	3 ECTS

Bloc 2 Didactique

<i>UE Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline</i>	5 ECTS
---	---------------

Bloc 3 Recherche

<i>UE Séminaire de recherche 1</i>	3 ECTS
------------------------------------	---------------

Bloc 4 Contexte d'exercice du métier

<i>UE Tronc commun</i>	2 ECTS
------------------------	---------------

2^e semestre

Bloc 1 Disciplinaire

<i>UE Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES</i>	3 ECTS
<i>UE Atelier de pratique artistique</i>	7 ECTS
<i>UE Fondamentaux d'une discipline voisine</i> (options architecture, cinéma, photo ou arts appliqué)	2 ECTS
<i>UE Langue</i>	2 ECTS

Bloc 2 Didactique

<i>UE Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques professionnelles</i>	3 ECTS
<i>UE Concevoir et exposer oralement une leçon (oraux)</i>	4 ECTS

Bloc 3 Recherche

<i>UE Séminaire de recherche 1</i>	3 ECTS
------------------------------------	---------------

Bloc 4 Contexte d'exercice du métier

<i>UE Tronc commun</i>	3 ECTS
------------------------	---------------

Bloc 5 Mise en situation professionnelle

<i>Stage d'observation et de pratique accompagnée</i>	<u>3 ECTS</u>
---	----------------------

Total **60 ECTS**

Principes d'évaluation

Les notes des UE ne sont rentrées sur "Apogée" qu'à la fin du second semestre. Plusieurs évaluations intermédiaires (pas forcément chiffrées) ont lieu à différents moments de la formation. La note finale ne résulte pas d'une moyenne de ces évaluations, elle représente le niveau atteint en fin d'année. Certaines UE (Tronc commun, Langue, stage, option) ne participent pas de cette modalité d'évaluation.

M2 MEEF

1^{er} semestre

Bloc 1 Disciplinaire

UE Pratique et théorisation artistique 6 ECTS

UE Langue 1 2 ECTS

Bloc 2 Didactique

UE Didactique des arts plastiques et usage des TICE 7 ECTS

UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 6 ECTS

Bloc 3 Recherche

UE Séminaire de recherche 2 6 ECTS

Bloc 4 Contexte d'exercice du métier

UE Tronc commun 3 ECTS

2^e semestre

Bloc 1 Disciplinaire

UE Pratique et théorisation artistique 2 ECTS

Bloc 2 Didactique

UE Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement 7 ECTS

UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 2 ECTS

Bloc 4 Contexte d'exercice du métier

UE Tronc commun 3 ECTS

Bloc 5 Mise en situation professionnelle

UE Mémoire professionnel 8 ECTS

UE Stage professionnel 8 ECTS

8 ECTS
Total **60** ECTS

Principes et modalités d'évaluation

Comme en M1, les notes des UE ne sont rentrées sur "Apogée" qu'à la fin du second semestre. Plusieurs évaluations intermédiaires (pas forcément chiffrées) ont lieu à différents moments de la formation. La note finale ne résulte pas d'une moyenne de ces évaluations, elle représente le niveau atteint en fin d'année. Certaines UE (Tronc commun, Langue, stage et mémoire) ont d'autres modalités d'évaluation.

Indépendamment du master, les *étudiants-fonctionnaires-stagiaires* M2-MEEF ou DU-MEEF sont évalués pour permettre à l'ESPE de prononcer un **avis** sur leur titularisation. A l'ESPE de Créteil, cette évaluation est basée sur un **portfolio** élaboré sous la tutelle d'un tuteur-ESPE. Avec l'avis de l'ESPE, ceux de l'inspection et du chef d'établissement décident de la titularisation du fonctionnaire-stagiaire.

L'obtention du master forme, avec la réussite au concours et un avis favorable de titularisation, les trois conditions pour exercer en qualité de titulaire.

PRÉPARATION À L'AGRÉGATION EXTERNE

INSCRIPTIONS :

1- Secrétariat : Marine MULLER

Bâtiment A, bureau A069, 01 49 40 70 14 ou 01 49 40 66 02

secretariat.masterartsplastiques@univ-paris8.fr

Site Internet : artweb

2- Bureau d'appui à la pédagogie numérique : Samuel ESNEULT. Bureau CE-1

samuel.esneult@univ-paris8.fr. Tel : 01 49 40 68 62. www.bapn.univ-paris8.fr

RENTREE :

Pour les étudiants inscrits en **Préparation de l'Agrégation externe**, une réunion de rentrée aura lieu le **12 septembre à 10h** en salle A062, avec Emmanuelle GUEDON, responsable de cette formation, qui vous présentera l'organisation générale.

PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION EXTERNE

Atelier de préparation aux épreuves plastiques de l'Agrégation externe

L'atelier vise à préparer aux épreuves plastiques (admissibilité et admission) de l'Agrégation externe d'Arts plastiques. De manière à dynamiser le travail, quelques séances réuniront les agrégatifs et les étudiants de M1 (et M2 MEEF) autour de problèmes communs. Le regard des uns et des autres profitera à tous. La majorité de séances sera réservée aux spécificités des épreuves d'Agrégation.

Toute l'année, nous travaillerons l'identification et l'approfondissement d'une pratique plastique personnelle. Cette approche de la pratique sera interrogée, nourrie et articulée aux exigences des deux épreuves pratiques du concours (admissibilité et admission). Au premier semestre les questions relevant d'une production bidimensionnelle feront l'objet de repérages et analyses tant par le développement de la pratique personnelle que par une confrontation aux contraintes de l'épreuve (format, sujet, document, note d'intention). L'atelier qui fera suite aux épreuves d'admissibilité visera plus particulièrement à préparer à l'épreuve d'admission de l'Agrégation externe.

L'approfondissement de la pratique personnelle interrogera les modalités de présentation des propositions plastiques, se confrontera aux questions de la soutenance et des références artistiques.

Un projet d'exposition réunissant l'ensemble des ateliers (M1&M2 MEEF et Agrégation) au musée d'Arts et d'Histoire de Saint-Denis pourra fédérer et supporter la dynamique de l'atelier.

Conférences sur les programmes de l'Agrégation externe d'Arts plastiques

Trois cycles de 10 conférences traiteront du programme d'esthétique et des deux programmes d'histoire de l'art. Un devoir écrit pour chacune des questions de programme permettra de répondre aux exigences et attentes des différentes épreuves écrites. Voir en annexe les différents programmes avec leurs bibliographies correspondantes.

Méthodologie des épreuves écrites de l'Agrégation externe d'Arts plastiques

Il s'agira de travailler la méthodologie de la dissertation, tant pour l'épreuve d'histoire de l'art que pour celle d'esthétique

Epreuve de leçon

Il s'agit d'une épreuve orale à caractère didactique qui vise à évaluer la capacité à circonscrire des contenus disciplinaires et à les rendre accessibles pour des élèves de lycée. Au premier semestre des cours communs avec les étudiants du Master MEEF permettront d'appréhender les différents rouages de la transposition didactique et de la construction d'un enseignement. Au second semestre, des cours envisageront les spécificités l'enseignement des arts plastiques en lycée (programmes officiels, structures institutionnelles, baccalauréat, ...). Par ailleurs, des oraux blancs seront organisés pour permettre à chaque étudiant de mesurer ce qu'il lui reste à travailler.

Epreuve sans préparation

Le samedi matin, 13 cours aideront à travailler le domaine optionnel choisi au moment de l'inscription au concours (architecture, cinéma, arts appliqués, théâtre, danse, photo). Seront ainsi appréhendées les connaissances historiques, théoriques, techniques nécessaires à l'épreuve dite "sans préparation" de l'agrégation. Ces cours sont partagés avec les M1-MEEF.

Par ailleurs, il est vivement recommandé de profiter des cours dispensés à l'université. Voir annexe 7.

Evaluation

Les résultats obtenus durant l'année et aux épreuves du concours ne participent d'aucune validation universitaire.

EMPLOI DU TEMPS DE LA PRÉPARATION À L'AGRÉGATION EXTERNE⁵

MERCREDI	SAMEDI
<p>09H00 à 11H30</p> <p>METHODOLOGIE ou CONFERENCES ESTHETIQUE ou CONFERENCES HISTOIRE DE L'ART ou DIDACTIQUE AU LYCEE</p>	<p>09H00 à 14H30</p> <p>DIDACTIQUE ou ORAUX ou OPTIONS (cinéma-art vidéo et arts numériques) (arts appliqués-design) (architecture-paysage) (photographie)</p>
<p>12h00 à 14h30</p> <p>METHODOLOGIE ou CONFERENCES ESTHETIQUE ou CONFERENCES HISTOIRE DE L'ART ou DIDACTIQUE AU LYCEE</p>	<p>Exceptionnellement des épreuves blanches</p>
<p>14H 30 à 19H30</p> <p>ATELIER DE PRATIQUE</p>	

⁵ Cet emploi du temps n'est qu'indicatif. Il peut subir des modifications horaires à l'intérieur de chaque journée. **Un calendrier précis sera diffusé en début d'année universitaire.**

ANNEXE 1 : LISTE DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS D'ARTS PLASTIQUES

Actuellement, seuls le CAPES externe et l'agrégation externe sont préparés sur le site de Paris 8. Pour les autres concours, consulter L'ESPE de Créteil et le CNED.

P.V.P. Arts plastiques

Concours de recrutement des professeurs de la Ville de Paris pour l'enseignement des arts plastiques en cycle élémentaire. Il n'est pas préparé à l'université Paris 8 mais compte tenu des similitudes avec les principales épreuves, le MEEF Arts plastiques offre des repères utiles à sa réussite. Ce concours a lieu périodiquement. Se renseigner sur le site de la Ville de Paris : <http://www.paris.fr/recrutement>.

C.A.P.E.S. EXTERNE :

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré. Nécessite un Master ou équivalent. Il permet d'enseigner les arts plastiques en collège ou (exceptionnellement) en lycée. Concours préparé à Paris 8 sous la responsabilité d'Eric BONNET et Gilles DEVAUX.

C.A.P.E.S. INTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés) Ce concours est ouvert aux salariés en poste depuis 3 ans. Il est préparé dans le cadre de la formation continue au rectorat de Créteil.

AGREGATION EXTERNE

Concours de recrutement des professeurs agrégés d'arts plastiques ouvert aux étudiants titulaires d'un Master ou équivalent (CAPES, DNESP, ...). Il donne accès à l'enseignement secondaire. Concours préparé à Paris 8 sous la responsabilité d'Emmanuelle GUEDON. Inscription au bureau des Masters A069 et au SUFICE.

AGREGATION INTERNE

Concours de recrutement des professeurs agrégés d'arts plastiques ouvert aux salariés en poste depuis plus de 5 ans et titulaires d'un Master ou d'un équivalent (CAPES, DNSEP, ...). Il est préparé dans le cadre de la Formation continue du rectorat de Créteil et au CNED.

P.L.P.2. EXTERNE

Professorat des lycées professionnels du deuxième grade ouvert aux étudiants ayant une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.

P.L.P.2. INTERNE

Professorat des lycées professionnels du deuxième grade ouvert aux salariés de l'Education Nationale en poste depuis 3 ans étudiants ayant une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.

C.A.P.E.T. EXTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique section arts appliqués.

C.A.P.E.T. INTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique section arts appliqués. Ce concours est ouvert aux salariés en poste depuis 3 ans avec une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.

**ANNEXE 2 : PROGRAMMES LIMITATIFS du CAPES et de L'AGRÉGATION externes
d'Arts plastiques, session 2019**

CAPES externe

Composition de culture artistique et plastique :

Le programme du concours inclut les programmes d'enseignement des arts plastiques aux cycles 3 et 4 et au lycée.

Ces programmes sont ceux en vigueur l'année du concours.

Le candidat mobilise sa connaissance des problématiques, questions, questionnements plastiques et artistiques induits par les programmes d'enseignement. Il développe et argumente une réflexion disciplinaire, axée sur l'évolution des pratiques artistiques, à partir de l'analyse d'un sujet à consignes précises et d'une sélection de documents.

AGRÉGATION externe

Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art :

Thème : L'interprétation.

Épreuve écrite d'histoire de l'art :

Question portant sur le XXème siècle :

L'intime dans l'art contemporain des années 60 à nos jours.

Question portant sur un période antérieure au XXème siècle : Définir et transgresser la norme de la fondation de l'Académie du dessin à Florence en 1563 à la première exposition impressionniste en 1874.

ANNEXE 3 : CADRE RÉGLEMENTAIRE DU CAPES EXTERNE D'ARTS PLASTIQUES

A. — Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve de culture artistique et plastique.

Cette épreuve a pour but d'évaluer des compétences attendues d'un futur professeur d'arts plastiques pour la mise en œuvre des composantes culturelles et théoriques de la discipline : mobiliser la culture artistique et les savoirs plasticiens au service de la découverte, l'appréhension et la compréhension par les élèves des faits artistiques (œuvres, démarches, processus...), situer et mettre en relation des œuvres de différentes natures (genres, styles, moyens...) issues de périodes, aires culturelles, zones géographiques diverses, analyser et expliciter l'évolution des pratiques dans le champ des arts plastiques et dans ses liens avec des domaines très proches (photographie, architecture, design, arts numériques...) ou d'autres arts avec lesquels il dialogue.

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises et une sélection de documents iconiques et textuels. Tirant parti de l'analyse de cet ensemble, le candidat développe et argumente une réflexion disciplinaire axée sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le programme de cette épreuve porte sur les problématiques, questions, questionnements plastiques et artistiques induits par les programmes d'arts plastiques des cycles 3 et 4 et du lycée.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2° Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention.

L'épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression avec des moyens plastiques bidimensionnels.

L'épreuve prend appui sur une problématique issue des programmes des cycles 3 ou 4 ou du lycée. Le candidat doit respecter les consignes d'un sujet assorti d'un dossier documentaire comprenant une sélection de documents iconiques et/ou textuels. Il réalise une production plastique bidimensionnelle (picturale, graphique, pouvant inclure le collage, associer diverses techniques, des moyens traditionnels et numériques) impérativement de format grand aigle.

La production est accompagnée d'une note d'intention soumise à notation, de vingt à trente lignes, écrites au verso. La note d'intention a pour objet, d'une part, de faire justifier au candidat les choix et les modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet, d'autre part, qu'il établisse des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes des cycles 3 et 4 et du lycée. 15 points sont attribués à la production plastique et 5 points à la note d'intention.

Durée : huit heures ; coefficient 1.

B. — Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle.

L'épreuve se compose d'un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Le projet d'enseignement proposé est conçu, selon les indications du sujet, à l'intention d'élèves des cycles 3 ou 4 ou du lycée.

« L'épreuve prend appui sur un dossier documentaire présenté sous forme de documents écrits, photographiques et/ou audiovisuels, orienté en fonction du groupe de domaines choisi par le candidat lors de son inscription au concours (architecture-paysage ; arts appliqués-design ; cinéma-art vidéo ; photographie ; danse ; théâtre ; arts numériques) et sur un extrait des programmes des cycles 3 ou 4 ou du lycée.

Ce dossier comprend également un document permettant de poser une question portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement, internes et externes à l'établissement scolaire, disciplinaires ou non disciplinaires, et pouvant être en lien avec l'éducation artistique et culturelle. L'exposé du candidat, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques, est conduit en deux temps immédiatement successifs :

a) Projet d'enseignement (vingt minutes maximum) : le candidat présente et analyse un projet d'enseignement de son choix s'appuyant sur le dossier documentaire et les consignes du sujet.

b) Dimensions partenariales de l'enseignement (dix minutes maximum) : le candidat répond à une question à partir d'un document inclus dans le dossier remis au début de l'épreuve, portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes maximum).

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

2° Epreuve à partir d'un dossier : réalisation d'un projet de type artistique.

L'épreuve se compose d'une pratique plastique à visée artistique, d'un exposé et d'un entretien. Elle permet d'apprécier la maîtrise d'un geste professionnel majeur de la part d'un futur professeur d'arts plastiques, fondé sur ses compétences et son engagement artistiques : la conception, les modalités de réalisation et l'explicitation d'un projet de type artistique.

Déroulement de l'épreuve :

a) Préparation (réalisation d'un projet à visée artistique).

A partir d'un sujet à consignes précises posé par le jury et pouvant s'accompagner de documents annexes, le candidat élabore et réalise un projet à visée artistique au moyen d'une pratique plastique. Il peut choisir entre différents modes d'expression, en deux ou en trois dimensions, avec des moyens traditionnels, actualisés ou numériques, ou croisant ces possibilités. La réalisation de ce projet peut-être une production achevée ou, pour des projets de plus grande ampleur (par exemple in situ, interventions dans l'espace architectural ou le paysage, démarches incluant la performance...), une présentation visuelle soutenue par des moyens plastiques (esquisses, maquettes, images...). Cette partie de l'épreuve s'inscrit dans les contraintes matérielles du sujet et du lieu dans lequel elle se déroule.

b) Exposé et entretien.

En prenant appui sur la production achevée ou la présentation visuelle qu'il a produite, le candidat présente et explicite son projet. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les capacités du candidat à soutenir la communication de son projet artistique, à savoir le problématiser et à en permettre la compréhension.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation (projet et réalisation) : cinq heures ; durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé [présentation par le candidat de son travail] : vingt minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes) ; coefficient 2.

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE POUR L'EPREUVE ECRITE DU CAPES EXTERNE

- BOSSEUR Jean-Yves, *Vocabulaire des arts plastiques du XXe siècle*, Paris, édition Minerve, 2008
- DE MEREDIEU Florence, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne & contemporain*, Paris, Larousse, 2008
- LICHTENSTEIN Jacqueline (sous la direction), *La peinture*, Paris, Larousse, 1997
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Lire la peinture dans l'intimité des œuvres*, Paris, 2015

Une bibliographie plus complète sera donnée à la rentrée

ANNEXE 5 : CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'AGREGATION EXTERNE D'ARTS PLASTIQUES

A. - Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art.

L'épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques. Cette bibliographie est publiée sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : six heures ; coefficient 1,5.

2° Epreuve écrite d'histoire de l'art.

Un programme détermine tous les trois ans les questions sur lesquelles porte cette épreuve. L'une d'elles concerne la période du XXe siècle à nos jours, l'autre, une période antérieure. Le programme limitatif est publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : six heures ; coefficient 1,5.

3° Epreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention.

Cette épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression avec des moyens plastiques bidimensionnels.

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises et un dossier documentaire comprenant une sélection de documents iconiques et/ou textuels. Le candidat répond aux consignes du sujet. Il réalise une production plastique bidimensionnelle (picturale, graphique, pouvant inclure le collage, associer diverses techniques, des moyens traditionnels et numériques), impérativement de format grand aigle. La production est accompagnée d'une note d'intention soumise à notation, de vingt à trente lignes, écrites au verso. La note d'intention a pour objet de faire justifier au candidat les choix et modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet.

15 points sont attribués à la production plastique et 5 points à la note d'intention.

Durée : huit heures ; coefficient 3.

B. - Epreuves d'admission

1° Epreuve de pratique et création plastiques : réalisation d'un projet de type artistique.

L'épreuve se compose d'une pratique plastique à visée artistique (projet et réalisation), d'un exposé et d'un entretien.

Elle permet d'apprécier les compétences et engagements artistiques du candidat : conception d'un projet et réalisation plastique, capacité à expliciter sa démarche et sa production, à prendre du recul théorique.

Déroulement de l'épreuve :

a) Projet.

A partir d'un sujet à consignes précises posé par le jury et pouvant s'accompagner de documents annexes, le candidat élabore et réalise un projet à visée artistique au moyen d'une pratique plastique. Ce projet (comportant ou non des indications écrites) est nécessairement soutenu par des moyens plastiques (esquisses, maquettes, images...).

b) Réalisation.

Le candidat peut choisir entre différents modes d'expression, en deux ou en trois dimensions, avec des moyens traditionnels, actualisés ou numériques, ou croisant ces possibilités. Cette partie de l'épreuve s'inscrit dans les contraintes matérielles du sujet et du lieu dans lequel elle se déroule. Les moyens de production (outils, matériels, matériaux, supports) sont à la charge du candidat.

c) Exposé et entretien.

En prenant appui sur sa réalisation, le candidat présente et explicite son projet (démarche et

réalisation). Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les capacités du candidat à soutenir la communication de son projet artistique, à savoir le justifier et à en permettre la compréhension.

Durée de l'épreuve :

- élaboration du projet (comportant ou non des indications écrites) mis sous scellés : six heures ;
- réalisation du projet : deux journées de huit heures ;
- exposé (présentation par le candidat de son travail) : dix minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes (durée totale : trente minutes).

Coefficient pour l'ensemble de l'épreuve : 3.

2° Epreuve de leçon.

L'épreuve se compose d'un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Le projet d'enseignement proposé est conçu à l'intention d'élèves du second cycle.

L'épreuve prend appui sur un dossier présenté sous forme de documents écrits, photographiques et/ou audiovisuels et sur un extrait des programmes du lycée. Le dossier comprend également un document permettant de poser une question portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement, internes et externes à l'établissement scolaire, disciplinaires ou non disciplinaires, et pouvant être en lien avec l'éducation artistique et culturelle.

L'exposé du candidat, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques, est conduit en deux temps immédiatement successifs :

- a) Projet d'enseignement (trente minutes maximum) : leçon conçue à l'intention d'élèves. Le candidat expose et développe une séquence d'enseignement de son choix en s'appuyant sur le dossier documentaire et l'extrait de programme proposés.
- b) Dimensions partenariales de l'enseignement (dix minutes maximum) : le candidat répond à une question à partir d'un document inclus dans le dossier remis au début de l'épreuve, portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury (quarante minutes maximum).

Durée de la préparation : quatre heures trente ; durée de l'épreuve : une heure et vingt minutes (exposé : quarante minutes ; entretien : quarante minutes) ; coefficient 3.

3° Entretien de cultures artistiques.

Entretien sans préparation avec le jury, à partir de documents imposés par le jury et portant, au choix du candidat formulé lors de son inscription, sur l'un des groupes de domaines artistiques suivants : architecture-paysage ; arts appliqués-design ; cinéma-art vidéo ; photographie ; danse ; théâtre ; arts numériques.

Durée : trente minutes maximum ; coefficient 2. »

Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art

L'interprétation.

(Sessions 2019, 2020 et 2021)

Bibliographie

ARASSE, Daniel

- Le Détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture (1992), Paris, Flammarion, coll. «Champs arts», 2009.

- Le Sujet dans le tableau. Essais d'iconographie analytique(1997), Paris, Flammarion, coll. «Champs arts», 2008.

- On n'y voit rien. Descriptions (2000), Paris, Gallimard, coll. «Folio Essais», 2003.

BALTRUSAITIS, Jurgis, « Les Ambassadeurs de Holbein », dans Les perspectives dépravées, tome 2 : Anamorphoses(1984), Paris, Flammarion, coll. «Champs arts», 2008.

BARTHES, Roland

- L'Obvie et l'Obtus, Essais critiques III(1982), Paris, Seuil, coll. «Points Essais», 1992.

- « La mort de l'auteur », dans Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV (1984), Paris, Seuil, coll. «Points Essais», 2015, chapitre 2: «De l'œuvre au texte».

BAXANDALL, Michael, Formes de l'intention. Sur l'explication historique des tableaux [Patterns of Intention: On the Historical Explanation of Pictures (1985)], traduit de l'anglais par Catherine Fraixe, Nîmes, Jacqueline Chambon, coll. «Rayon Art », 1991.

BERNER, Christian et THOUARD, Denis (dir.), L'Interprétation. Un dictionnaire philosophique, Paris, Vrin, 2015.

CASSIRER, Ernst, Écrits sur l'art, traduit de l'allemand par Christian Berner et alii, Paris, Cerf, coll. «Passages», 1995.

CAVELL, Stanley, Dire et vouloir dire [Must We Mean What We Say? (1969)], traduit de l'anglais par Christian Fournier et Sandra Laugier, Paris, Cerf, coll. «Passages », 2009.

COMETTI, Jean-Pierre, MORIZOT, Jacques, POUIVET, Roger (dir.), Esthétique contemporaine. Art, représentation et fiction, Paris, Vrin, coll. «Textes clés », 2005. Voir les articles de Noël CAROLL, «Quatre concepts de l'esthétique », Nelson GOODMAN, «L'art en action » et le chapitre intitulé «La question de la représentation ».

DAMISCH, Hubert

- Théorie du nuage. Pour une histoire de la peinture, Paris, Seuil, 1972, chapitre 3: «L'espace syntaxique » et chapitre 4: «Puissance du continu ».

- Le Jugement de Pâris. Iconologie analytique¹, Paris, Flammarion, 1992.

DANTO, Arthur

- La Transfiguration du banal : une philosophie de l'art [The Transfiguration of the Commonplace (1981)], traduit de l'anglais par Claude Hary-Schaeffer, Paris, Seuil, coll. «Poétique », 1989, chapitre 5: «Interprétation et identification » et chapitre 7: «Métaphore, expression et style ».

- L'assujettissement philosophique de l'art [The Philosophical Disenfranchisement of Art, (1986)], traduit de l'anglais par Claude Hary-Schaeffer, Paris, Seuil, coll. «Poétique », 1993, chapitre 2: «L'appréciation et l'interprétation des œuvres d'art » et chapitre 3: «L'interprétation profonde ».

- Après la fin de l'art [After the End of Art, (1997)], traduit de l'anglais par Claude Hary-Schaeffer, Paris, Seuil, coll. «Poétique », 1996, chapitre 4: « Métaphore et connaissance », chapitre 5: « Art et artefact en Afrique » et chapitre 6: « Formes du passé artistique, à l'est et à l'ouest ».

DEWEY, John, L'Art comme expérience [Art as Experience (1934)], traduction de l'anglais coordonnée par Jean-Pierre Cometti, Paris, Gallimard, coll. «Folio essais», 2010.

DIDEROT, Denis, Salons, dans Œuvres esthétiques, texte établi par Paul Vernière, Paris, Garnier, coll. «Classiques Garnier », 1994.

DIDI-HUBERMAN, Georges

- *Devant l'image – Questions posées aux fins d'une histoire de l'art*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1990.

- *Fra Angelico, Dissemblance et figuration*(1990), Paris, Flammarion, coll. «Champs arts», 2009.

- *L'image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Paradoxe », 2002.

DILTHEY, Wilhelm, «La naissance de l'herméneutique» [Die Entstehung der Hermeneutik(1900)], dans *Ecrits d'esthétique*, traduit de l'allemand par Danièle Cohn et Evelyne Lafon, Paris, Cerf, coll. « Passages », 1995.

DUCHAMP, Marcel, «Le processus créatif », dans *Duchamp du signe (1914-1966)*, Paris, Flammarion, coll. «Champs arts», 2013.

ECO, Umberto, *L'Œuvre ouverte [Opera aperta. Forma e indeterminazione nelle poetiche contemporanee (1965)]*, traduit de l'italien par Chantal Roux de Bézieux et André Boucourechliev, Paris, Seuil, coll. «Points Essais», 2015.

ECO, Umberto (dir.), *Interprétation et surinterprétation [Interpretation and Overinterpretation(1992)]*, traduit de l'anglais par J.-P. Cometti, Paris, P.U.F., coll. «Formes sémiotiques », 1996.

EGAÑA, Miguel, « En finir avec l'interprétation ? Postérité d'une formule marxiste », *Nouvelle revue d'esthétique*, 3, 2009/1, p. 47-52.

ESQUENAZI, Jean-Pierre, *Sociologie des œuvres – De la production à l'interprétation*, Paris, Armand Colin, coll. « U: Sociologie », 2007.

FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », dans *Dits et Écrits I, 1954-1975*, Paris, Gallimard, coll. «Quarto », 2001.

FREUD, Sigmund

- *L'Interprétation du rêve [Die Traumdeutung (1900)]*, traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Seuil, 2010, chapitre 2: « La méthode d'interprétation du rêve. Analyse d'un modèle de rêve» et chapitre 6: « Le travail du rêve ».

- « Le créateur littéraire et la fantaisie » et « Le Moïse de Michel-Ange », dans *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, traduit de l'allemand par Fernand Cambon, Paris, Gallimard, 1985.

- *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci [Eine Kindheitserinnerung des Leonardo da Vinci (1910)]*, traduit de l'allemand par Dominique Tassel, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2011.

GADAMER, Hans, *Vérité et méthode : Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique [Wahrheit und Methode : Grundzüge einer philosophischen Hermeneutik,1960]*, traduit de l'allemand par Paul Ricœur et Étienne Sacre, Paris, Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 1996, première partie: «Dégagement de la question de la vérité. L'expérience de l'art ».

GINZBURG, Carlo, «Traces. Racines d'un paradigme indiciaire » [Spie. Radici di un paradigma indiziario (1979)], traduction de Monique Aymard, revue par Martin Rueff, Paris, Verdier, 2010, p. 218-294.

GOMBRICH, Ernst, *L'Art et l'illusion : psychologie de la représentation picturale [Art and Illusion:A Study in the Psychology of Pictorial Representation (1960)]*, traduit de l'anglais par Guy Durand, Paris, Gallimard coll. « Livres d'Art»,1996.

GOODMAN, Nelson, *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles [Languages of Art: An Approach to a Theory of Symbols (1968)]*, traduit de l'anglais par Jacques Morizot, Paris, Hachette, coll. «Littératures », 2005.

HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Esthétique [Vorlesungen über die Ästhetik (1835)]*, traduction de l'allemand par Pierre Lefebvre et Véronika Von Schenk, Paris, Aubier, 1995, tome I, Introduction; Deuxième partie: «Développement de l'idéal dans les formes particulières du beau artistique»; et, dans la première section, l'introduction: «Le symbole en général».

HEINICH, Nathalie, « Ce que fait l'interprétation. Trois fonctions de l'activité interprétative », *Sociologie de l'Art*, OPuS 13, 2008/3, p. 11-29.

HENRY, Michel, *Voir l'invisible. Sur Kandinsky (1988)*, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 2014.

IRVIN, Sherri, « Interprétation et description d'une œuvre d'art », *Philosophiques*, Volume 32, Numéro 1, Printemps, 2005, p. 135-148.

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Gallimard, coll. «TEL», 1978.

KANT, Emmanuel, Critique de la faculté de juger [Kritik der Urteilkraft (1790)], traduit de l'allemand par Alexis Philonenko, Paris, Vrin, 1993, § 42 et § 59.

LEE, Rensselaer W., Ut pictura poesis : Humanisme et théorie de la peinture, XVe -XVIIIe siècles [Ut Pictura Poesis: the humanistic Theory of Painting (1940)], traduit de l'anglais par Maurice Brock, Paris, Macula, coll. « La Littérature artistique », 1991.

LEIBOWITZ, René, Le Compositeur et son double. Essais sur l'interprétation musicale (1971), Paris, Gallimard, coll. « TEL », 1986.

LESSING, Gottlob Ephraïm, Laocoon ou Des frontières respectives de la peinture et de la poésie [Laocoon oder über die Grenzen der Malerei und der Poesie (1766)], traduit de l'allemand par Frédéric Teinturier, Paris, Klincksieck, coll. « L'Esprit et les formes », 2011.

LÉVI-STRAUSS, Claude « La Science du concret », dans La Pensée sauvage, Paris, Plon, 1962.

MICHEL, Régis (dir.), Où en est l'interprétation de l'œuvre d'art?, Paris, ENSBA, 2001

MITCHELL, William John Thomas, Iconologie : image, texte, idéologie [Iconology: image, text, ideology (1986)], traduit de l'anglais par Maxime Boidy et Stéphane Roth, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009.

PANOFSKY, Erwin :

- L'Œuvre d'art et ses significations : essais sur les « arts visuels » [Meaning in the Visual Arts: the Renaissance: Artist, Scientist, Genius (1955)], traduit de l'anglais par Bernard Teyssède et Marthe Teyssède, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1969.
- Essais d'iconologie : thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance [Studies in Iconology: Humanistic Themes in the Art of the Renaissance (1939)], traduit de l'anglais par Claude Herbet et Bernard Teyssède, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1979.
- « Contribution au problème de la description d'œuvres appartenant aux arts plastiques et à celui de l'interprétation de leur contenu » (1931), dans La Perspective comme forme symbolique et autres essais, traduction de l'allemand dirigée par Guy Ballangé, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1975.

PLATON, Ion, traduit du grec par Monique Canto, Paris, G-F Flammarion, 1989.

RICŒUR, Paul :

- « De l'interprétation », dans Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II, Paris, Seuil, coll. « Esprit », 1986, p. 11-35.
- De l'interprétation, Essai sur Freud, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1995.

SCHAPIRO, Meyer, « Léonard et Freud : une étude d'histoire de l'art » (traduit de l'anglais par Jean-Claude Lebensztejn) et « L'objet personnel, sujet de nature morte. À propos d'une notation de Heidegger sur Van Gogh » (traduit de l'anglais par Guy Durand), dans Style, artiste et société [Theory and Philosophy of Art: Style, Artist, Society (1994)], Paris, Gallimard, coll. « TEL », 1990.

SETTIS, Salvatore, L'Invention d'un tableau : « La Tempête » de Giorgione [La « Tempesta » interpretata : Giorgione, i committenti, il soggetto (1978)], traduit de l'italien par Olivier Christin, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1987.

SHUSTERMAN, Richard, Sous l'interprétation [In interpretive turn (1991)], traduit de l'anglais par Jean-Pierre Cometti, Paris, Éditions de l'Éclat, coll. « Tiré à part », 1994.

SONTAG, Susan, « Contre l'interprétation », dans L'Œuvre parle [Against interpretation and others essays (1966)], traduit de l'anglais par Guy Durand, Paris, Christian Bourgois, 2010.

STEINER, George, Réelles présences : Les arts du sens [Real presences, is there anything in what we say ? (1989)], traduit de l'anglais par Michel R. de Pauw, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1991, chapitre 2 : « Le contrat rompu ».

STOICHITA, Victor, L'Effet Sherlock Holmes, Variations du regard de Manet à Hitchcock, Paris, Hazan, 2015.

TRENTINI, Bruno, Interpréter l'art : dynamisme et réflexivité de l'expérience esthétique, Paris, L'Harmattan, coll. « Ouverture esthétique », 2016.

WARBURG, Aby, Essais florentins et autres textes, traduit de l'allemand par Sibylle Muller, Paris, Hazan, 2015.

Épreuve écrite d'histoire de l'art

Question portant sur le XXème siècle :

L'intime dans l'art contemporain des années 60 à nos jours.

(Sessions 2019, 2020 et 2021)

Bibliographie

Ouvrages :

ABRAMOVIĆ, Marina, Traverser les murs. *Mémoires*, traduit de l'anglais par Odile Demange, Paris, Fayard, 2017

ANZIEU, Didier, Le Moi-peau, Paris, Dunod, 1985

ARCHIAS, Élise, The Concrete Body: Yvonne Rainer, Carole Schne'mann, Vito Acconci, New Haven, Yale University Press, 2016.

ARDENNE, Paul

-L'Image corps: figures de l'humain dans l'art du XXe siècle, Paris, Éditions du Regard, 2001,

-Art, le présent. La création plasticienne au tournant du XXe siècle, Paris, Éditions du Regard, 2009.

AVRILLA, Jean-Marc et Jean-Louis FROMENT, Pierrick Sorin: films, vidéos et installations, 1988,1995 , Bordeaux, CAPC Musée d'art contemporain, 1995.

BACHELARD, Gaston, La Poétique de l'espace [1957], Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Quadrige», 2012.

BAILLET, Florence et Arnaud REGNAULD (dir.), L'Intime et le politique dans la littérature et les arts contemporains, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2011.

BAQUÉ, Dominique

-Photographie plasticienne, l'extrême contemporain, Paris, Éditions du regard, 2009, -Pour un nouvel art politique. De l'art contemporain au documentaire, Paris, Flammarion, 2004.

BATAILLE, Georges, L'Érotisme[1957], Paris, Les éditions de Minuit, 2011.

BERNADAC, Marie-Laure, Louise Bourgeois, coll. «La création contemporaine», Paris, Flammarion, 2006.

BERNAS, Steven (dir.), Le Corps sensible, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013.

BORER, Alain, Joseph Beuys. Un panorama de l'œuvre, Lausanne, Bibliothèque des Arts, 2001.

BOURRIAUD, Nicolas, Esthétique relationnelle, Paris, Les Presses du réel, 2001.

CHEN, Qing, Mise en scène d'un corps performatif. Entre identité et altérité, Paris, Éditions L'Harmattan, 2017.

CHIRON, Éliane et LELIÈVRE Anaïs (dir.), L'Intime, le privé, le public dans l'art contemporain, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

CHOUVIER, Bernard, Symbolisation et processus de création : sens de l'intime et travail de l'universel dans l'art et la psychanalyse, Paris, Dunod, 1998.

COMAR, Philippe, Lucian Freud: peintre de la nudité, Paris, Gallimard, 2010.

COPLANS, John, A Body, New York, PowerHouse Books, 2002.

COSTA, Guido, Nan Goldin, Londres, Phaidon, coll. «Photographies», 2010.

DAGEN, Philippe, Artistes et ateliers, Paris, Gallimard, collection «Témoins de l'art», 2016.

DIDI-HUBERMAN, Georges

-L'Empreinte, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1997.

-La Ressemblance par contact: archéologie, anachronisme et modernité de l'empreinte, Paris, Éditions de Minuit, 2008.

EWING, William, Le Corps: œuvres photographiques sur la forme humaine, Paris, Assouline, 1998.

FOESSEL, Michael, La Privation de l'intime, mise en scène politique des sentiments, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

FOUCAULT, Michel, Histoire de la sexualité: tome III. Le Souci de soi, chapitre 2: «La culture de soi» Paris, Gallimard, 1984.

GIDDENS, Anthony, La Transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes, traduit de l'anglais par Jean Mouchard, Paris, La Rouergue/Chambon, 2004.

GIQUEL, Pierre, Pierrick Sorin, Paris, Hazan, 2000.

GOUDINOUX, Véronique, Vies-à-Vi(e)s, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997.

GRENIER, Catherine et Christian BOLTANSKI, La Vie possible de Christian Boltanski, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

JULLIEN, François, De l'intime. Loin du bruyant amour, Paris, Le Livre de Poche, «Biblio Essais», 2014.

LEBOVICI, Elisabeth (dir.), L'Intime, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1998.

MAISON ROUGE (de), Isabelle, Mythologies personnelles : l'art contemporain et l'intime, Paris, Scala, 2004.

MILLET, Catherine, Le Corps exposé, Nantes, Cécile Defaut, 2011.

MOULIN, Joëlle, L'Autoportrait au XXe siècle, Paris, Adam Biro, 1999.

ORLAN et Stéphane PLACE (dir.), De l'art charnel au baiser de l'artiste, Paris, Jean-Michel Place, 1997.

PUGNET, Natasha, Les doubles jeux de l'artiste: identité, fiction et représentation de soi dans les pratiques contemporaines, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2012.

SAUVAGEOT, Anne, Sophie Calle, l'art caméléon, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

SENNETT, Richard, Les Tyrannies de l'intimité, traduction française par Antoine Berman et Rebecca Folkman, Paris, Les éditions du Seuil, coll. «Couleur Idées», 1995.

STILES, Kristine, Klaus Biesenbach, Chrissie Iles, Abramović Marina, Londres, Phaidon Press, 2008.

STORR, Robert, Louise Bourgeois : géométries intimes, Paris, Hazan, 2016.

TISSERON, Serge, L'Intimité surexposée [2001], Paris, Hachette, 2003.

UHL, Magali (dir.), Les Récits visuels de soi : mises en récit artistiques et nouvelles scénographies de l'intime, Paris, Presses Universitaires de Paris-Ouest, 2015.

WAJCMANN, Gérard, FALGUIÈRES Patricia, CRIQUI Jean-Pierre, L'Intime, le collectionneur derrière la porte, Lyon, Fage Editions, 2004.

WATTEAU, Diane (dir.), Vivre l'intime (dans l'art contemporain), Thalia éditions, coll. «Conversations», 2012.

Numéros de revues et articles:

CHÉREL Emmanuelle, «“Habiter” de Latifa Laâbissi», Les Cahiers du L.A.U.A., 9, 2006.

DIDI-HUBERMAN Georges, «Grand joujou mortel (fragments)», Art Press, 363, janvier 2010.

GENTÈS, Annie, «L'intime à l'épreuve du réseau», Communication et Langages, 152, 2007, p. 89-105.

LEBOVICI, Elisabeth, «McQueen Steve. Un cinéma qui dure et endure», Art Press, 357, juin 2009, p. 54-59.

LUQUET- GAD Ingrid, « Boris Groys : l'artiste en personnage public », Art Press, 424, juillet-août 2015, p. 62-67.

« La Photographie, l'intime et le public », Art Press, hors-série n°11, 1990.

NANCY Jean-Luc et Chantal PONBRIAND, «Un entretien», Parachute 100, 1er octobre 2000, p. 14-31.

ROUSSEAU Pascal, «Home Sweet Home. La maison utérine, antre primitif de la modernité», Exposé, 4, volume 2, 2003, p. 92-107.

WOLBERG Nathalie, «Textures d'espaces –Territoires d'émotion: L'architecture comme objet intime», dans Faire une ambiance : actes du colloque international Grenoble 10-12 septembre 2008 Jean-François Augoyard (dir.), Grenoble, À La croisée, 2011, p. 377-382.

Catalogues (liste non exhaustive):

Bill Viola, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2014.

Elles@centrepompidou, artistes femmes dans les collections du MNAM-CCI, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2009.

Etienne-Martin, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2010.

Fémininmasculin: Le sexe de l'art, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1995.

Gilbert et Georges, conversation intime avec François Jonquet, Paris, Grasset, 2016.

Lucian Freud: L'atelier, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2010.

Marc Trivier –photographies, Lausanne, Centre Régional de la photographie Nord Pas-de-Calais/Denain, Musée de l'Elysée, 1988.
Mona Hatoum, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2015.
ORLAN, Centre National de la photographie, Fonds régional d'art contemporain, Pays de la Loire, Paris, Flammarion, 2004.
Rebecca Horn, Musée de Grenoble, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1995.
Rebecca Horn, Musée de Grenoble/Guggenheim Museum, Paris/Grenoble/New York, Réunion des musées Nationaux, 1995.
Sophie Calle : M'as-tu vue? Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2003.
La Sphère de l'intime. Le printemps de Cahors : photographie et arts visuels, Arles, Actes Sud, 1998.

Question portant sur un période antérieure au XXème siècle :

Définir et transgresser la norme de la fondation de l'Académie du dessin à Florence en 1563 à la première exposition impressionniste en 1874.

(sessions 2017, 2018, 2019)

Orientations bibliographiques :

Classique(s) et tradition(s) : définir et transgresser la norme

Jean-Paul BARBE et **Jackie PIGEAUD**, *Les Académies (Antiquité – XIXe siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005

Charles BAUDELAIRE, *Écrits sur l'art*, éd. Francis MOULINAT, Paris, Librairie générale française, 1999

Pietro BELLORI, « L'idea del pittore, dello scultore e dell'architetto » [1664], in IDEM, *Le vite de' pittori, scultori et architetti moderni*, Rome, Mascardi, 1672, éd. Evelina BOREA, Turin, Einaudi, 2009, I, p. 13-25

Albert BOIME, *The Academy and French Painting in the Nineteenth Century*, Londres, Phaidon, 1971

Olivier BONFAIT (dir.), *Maestà di Roma : da Napoleone all'unità d'Italia. D'Ingres à Degas, les artistes français à Rome*, cat. expo. (Rome, Villa Médicis, 7 mars – 29 juin 2003), Rome-Milan, Académie de France à Rome-Electa, 2003

Marie-Claude CHAUDONNERET, « Du "genre anecdotique" au "genre historique". Une autre peinture d'histoire », in *Les Années romantiques. La peinture française de 1815 à 1850*, cat. expo. (Nantes, musée des beaux-arts, 4 décembre 1995 – 17 mars 1996 ; Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 16 avril – 15 juillet 1996 ; Plaisance, Palazzo Gotico, 6 septembre – 17 novembre 1996), Paris, RMN, 1995, p. 76-85

Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture [1648-1792], éd. Christian MICHEL et **Jacqueline LICHTENSTEIN**, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 2006-2015, et **André FÉLIBIEN** « Préface », in *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture pendant l'année 1667*, Paris, Frédéric Léonard, 1668

Marc DERAMAIX, **Perrine GALAND-HALLYN**, **Ginette VAGENHEIM**, **Jean VIGNES** (dir.), *Les Académies dans l'Europe humaniste. Idéaux et pratiques*, actes du colloque (Paris, Institut Universitaire de France – Université de Paris-Sorbonne, 10-13 juin 2003), Genève, Droz, 2008

Denis DIDEROT, *Salons [1765, 1767, 1769, 1771, 1781]*, éd. Else Marie BUKDAHL, Michel DELON, Didier KAHN, Annette LORENCEAU, Paris, Hermann, 1984-1995

Carl GOLDSTEIN, « Towards a Definition of Academic Art », *The Art Bulletin*, LVII, 1975, p. 102-109

Carl GOLDSTEIN, « Vasari and the Florentine Accademia del Disegno », *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, XXXVIII, 1975 p. 145-152

Carl GOLDSTEIN, « Le musée imaginaire de l'Académie aux XVIIe et XVIIIe siècles », in **Édouard POMMIER** (dir.), *Les Musées en Europe à la veille de l'ouverture du Louvre*, actes du colloque (Paris, musée du Louvre, 3-5 juin 1993), Paris, Klincksieck / Musée du Louvre, p. 37-58

Philippe GRUNCHEC, *Les Concours des Prix de Rome, 1797-1863*, cat. expo. (Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 8 octobre-14 décembre 1986), Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 1986

Francis HASKELL et Nicholas PENNY, *Taste and the Antique. The Lure of Classical Sculpture, 1500-1900*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1981, trad. fr. *Pour l'amour de l'antique. La statuaire gréco-romaine et le goût européen, 1500-1900*, Paris, Hachette, 1988

James KEARNS et Alister MILL (dir.), *The Paris Fine Art Salon / Le Salon, 1791-1881*, actes du colloque (Exeter, University of Exeter, 4-6 septembre 2013), Oxford, Lang, 2015

Jacqueline LICHTENSTEIN, *La Couleur éloquente. Rhétorique et peinture à l'âge classique*, Paris, Flammarion, 1989

Louis MARIN, *Détruire la peinture*, Paris, Galilée, 1977

Christian MICHEL, *L'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793). La naissance de l'École française*, Genève, Droz, 2012

Olivier MICHEL, *Les artistes français et les académies italiennes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, in Guilhem SCHERF (dir.), *Augustin Pajou et ses contemporains*, actes du colloque (Paris, Musée du Louvre, 7-8 novembre 1997), Paris, la Documentation française, 1999, p. 45-74

Erwin PANOFSKY, « *Idea* ». *Ein Beitrag zur Begriffsgeschichte der älteren Kunsttheorie*, Leipzig/Berlin, Teubner, 1924, trad. fr. *Idea. Contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art*, Paris, Gallimard, 1983

Christine PELTRE, *Retour en Arcadie. Le voyage des artistes français en Grèce au XIXe siècle*, Paris, Klincksieck, 1997

Nikolaus PEVSNER, *Academies of Art. Past and Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1940, trad. fr. *Les Académies d'art*, Paris, Gérard Monfort, 1999

Gaëtan PICON, *1863, naissance de la peinture moderne*, Genève-Paris, Skira-Flammarion, 1974

Edouard POMMIER, « Winckelmann : l'art entre la norme et l'histoire », *Revue germanique internationale*, II, 1994, p. 11-28

Salvatore SETTIS (dir.), *Serial / Portable Classic. The Greek Canon and Its Mutations*, cat. expo. (Milan, Fondazione Prada, 9 mai – 24 août 2015 ; Venise, Fondazione Prada, 9 mai – 13 septembre 2015), Milan, Fondazione Prada, 2015

Jacques THUILLIER, *Académie et Classicisme en France : les débuts de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1663)*, in *Il mito del classicismo nel Seicento*, Messine-Florence, D'Anna, 1964, p. 181-209

Jacques THUILLIER, « "Il se rendit en Italie..." ». Notes sur le voyage à Rome des artistes français au XVIIe siècle », in « *Il se rendit en Italie* ». *Études offertes à André Chastel*, Paris/Rome, Flammarion-Edizioni dell'Elefante, 1987, p. 321-336

L'éducation de l'artiste et les modèles

Jean ADHÉMAR, « L'enseignement académique en 1820, Girodet et son atelier », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1933, p. 270-283

Reed BENHAMOU, *Public and Private Art Education in France, 1648-1793*, Oxford, Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1993

Alain BONNET, *L'Enseignement des arts au XIXe siècle. La réforme de l'École des beaux-arts de 1863 et la fin du modèle académique*, Rennes, PUR, 2006

Alain BONNET, Dominique POULOT, Jean-Miguel PIRE (dir.), *L'Éducation artistique en France. Du modèle académique et scolaire aux pratiques actuelles, XVIIIe-XIXe siècles*, Rennes, PUR, 2010

Alain BONNET, « Ateliers privés », « Elève / Disciple », in Bertrand TILLIER et Catherine WERMESTER (dir.), *Conditions de l'oeuvre d'art de la Révolution Française à nos jours*, Lyon, Fage, 2011, p. 24-26 et p. 93-94

Emmanuelle BRUGEROLLES (dir.), *L'Académie mise à nu. L'École du modèle à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, cat. expo. (Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 26 octobre 2009 – 29 janvier 2010), Paris, Beaux-arts de Paris les éditions, 2009

Thomas COUTURE, *Méthode et entretiens d'atelier*, Paris, [s.n.], 1867

François FOSSIER, *La Pratique du dessin, condition nécessaire de l'artiste au tournant des XVIIIe et XIXe siècles*, in Maria Teresa CARACCILO et Gennaro TOSCANO (dir.), *Jean-Baptiste Wicar et son temps, 1762-1834*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2007, p. 111-121

Carl GOLDSTEIN, *Teaching Art. Academies and Schools from Vasari to Albers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996

France NERLICH, Alain BONNET (dir.), *Apprendre à peindre. Les ateliers privés à Paris, 1780-1863*, actes du colloque (Tours, Université François Rabelais, 16-17 juin 2011), Tours, PUF, 2013

Roger de PILES, *Cours de peinture par principes*, Paris, Jacques Estienne, 1708

Joshua REYNOLDS, *Seven Discourses Delivered in the Royal Academy by the President*, Londres, Cadell, 1778, trad. fr. *Discours sur la peinture*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 1991

Pierre-Henri de VALENCIENNES, *Éléments de perspective pratique à l'usage des artistes, suivis de réflexions et conseils à un élève sur la peinture et particulièrement sur le genre du paysage*, Paris, chez l'auteur-Desenne-Duprat, 1799

Giorgio VASARI, « Introduzione [...] alle tre arti del disegno [...] », in IDEM, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori, e architettori*, Florence, Giunti, 1568, trad. fr. *Les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, éd. André CHASTEL, Paris, Berger-Levrault, 1981-1987, I (1981), p. 67-202

Susan S. WALLER, *The Invention of the Model. Artists and models in Paris, 1830-1870*, Aldershot, Ashgate, 2006

Johann Joachim WINCKELMANN, *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke in der Malerei und Bildhauerkunst*, Dresde-Leipzig, Walther, 1756, trad. fr. *Réflexions sur l'imitation des oeuvres grecques en peinture et en sculpture*, éd. Marianne CHARRIÈRE, Nîmes, Chambon, 1991

Les institutions et les carrières des artistes

Alain BONNET, Véronique GOARIN, Hélène JAGOT, Emmanuel SCHWARTZ, *Devenir peintre au XIXe siècle. Baudry, Bouguereau, Lenepveu*, cat. expo. (*Savoir-faire. La formation des artistes à l'époque de Paul Baudry*, La Roche-sur-Yon, Musée municipal, 13 octobre 2007 – 5 janvier 2008), Lyon, Fage, 2007

Jean CHATELUS, *Peindre à Paris au XVIIIe siècle*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1991

Nathalie HEINICH, *Du peintre à l'artiste. Artisans et académiciens à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1993

Nathalie HEINICH, *Être artiste. Les transformations du statut des peintres et des sculpteurs*, Paris, Klincksieck, 1996

Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « La crise du système artistique français », in IDEM, *Les Avant-gardes artistiques, 1848-1918. Une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, 2015, p. 49-94

Anne MARTIN-FUGIER, *La Vie d'artiste au XIXe siècle*, Paris, Louis Audibert, 2007

Laura MOROWITZ et William VAUGHAN, (dir.), *Artistic Brotherhoods in the Nineteenth Century*, Aldershot, Ashgate, 2000

Isabelle RICHEFORT, *Peintre à Paris au XVIIe siècle*, Paris, Imago, 1998

Antoine SCHNAPPER, *Le Métier de peintre au Grand Siècle*, Paris, Gallimard, 2004

Harrisson C. et Cynthia A. WHITE, *Canvases and Careers. Institutional Change in the French Painting World*, New York-Londres-Sydney, J. Wiley and sons, 1965, trad. fr. *La Carrière des peintres au XIXe siècle. Du système académique au marché des impressionnistes*, Paris, Flammarion, 1991

Normes esthétiques, normes sociales

Karen-edis BARZMAN, « Liberal Academicians and the New Social Elite in Grand Ducal Florence », in Irving LAVIN (dir.), *World Art. Themes of Unity in Diversity*, actes du XXVIe congrès international d'histoire de l'art (Washington D.C., 1986), University Park/Londres, Pennsylvania State University Press, 1989, p. 459-463

Basile BAUDEZ, « Le Prince et les académies en France et en Italie (XVe-XVIIIe siècle) », in Susanna CAVIGLIA (dir.), *Le Prince et les Arts en France et en Italie*, Limoges, Pulim, 2011, p. 113-125

Reed BENHAMOU, *Regulating the Académie. Art, Rules and Power in Ancien Régime France*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009

Laurey BRAGUIER-GOUVERNEUR et Florence PIAT (dir.), *Normes et Transgressions dans l'Europe de la première modernité*, Rennes, PUR, 2013

Enrico CASTELNUOVO, « Arti e rivoluzione. Ideologie e politiche artistiche nella Francia rivoluzionaria », *Ricerche di Storia dell'Arte*, 13-14, 1981, p. 5-20

Frédérique DESBUISSONS, « Le café. Scène de la vie de bohème » ; **Sékolène LE MEN**, « Humeurs vagabondes » ; **Jean-Didier WAGNEUR**, « La vie de bohème. Une mythologie du XIXe siècle », in *Bohèmes : de Léonard de Vinci à Picasso*, cat. expo. (Paris, Grand Palais, 26 septembre 2012 – 14 janvier 2013 ; Madrid, Fundación MAPFRE, 6 février – 5 mai 2013), Paris, RMN, 2012, p. 66-73 (Desbuissons), 74-81 (Le Men), 56-65 (Wagneur)

Gordon FYFE, « Art Exhibitions and Power during the Nineteenth Century », in IDEM, *Art, Power and Modernity. English Art Institutions, 1750-1950*, Londres/New York, Leicester University Press, 2000, p. 53-76

Charlotte GUICHARD, *Les Amateurs d'art à Paris au XVIIIe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2008

Francis HASKELL, *The Ephemeral Museum. Old Master Paintings and the Rise of the Art Exhibition*, New Haven-Londres, Yale University Press, 2000, trad. fr. *Le Musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, Paris, Gallimard, 2002

Francis HASKELL, *Rediscoveries in Art : Some Aspects of Taste, Fashion and Collecting in England and France*, Ithaca/New York, Cornell University Press, 1976, trad. fr. *La Norme et le Caprice. Redécouvertes en art : aspects du goût et de la collection en France et en Angleterre, 1789-1914*, Paris, Flammarion, 1993

Holger HOOCK, *The King's Artists. The Royal Academy of Arts and the Politics of British Culture 1760-1840*, Oxford, Clarendon Press, 2003

George LEVITINE, *The Dawn of Bohemianism. The Barbu Rebellion and Primitivism in Neoclassical France*, University Park/Londres, Pennsylvania State University Press, 1978

Luigi SALERNO, « Immobilismo politico e accademia », in Federico ZERI (dir.), *Storia dell'arte italiana*, Turin, Einaudi, 1979-1983, vol. VI, *Dal Cinquecento all'Ottocento*, tome 1, *Cinquecento e Seicento*, p. 447-522

Cette bibliographie n'est qu'indicative et ne dispense pas les agrégatifs d'asseoir la préparation au concours sur une solide culture artistique, philosophique et scientifique.

ANNEXE 7 : PROFITER DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

Consulter le site artweb : [artweb](#)

Pour les programmes limitatifs

Certains cours de 1er et 2nd cycle du département Arts plastiques peuvent contribuer à compléter vos connaissances sur les programmes limitatifs. Il est donc conseillé de consulter les brochures du département dès la rentrée universitaire.

Pour diriger votre recherche.

Le Master MEEF réclame en M2 que les étudiants rédigent un mémoire et le soutiennent en fin d'année. A cette fin, chaque étudiant sera accompagné par un professeur qui fixera un cadre de travail, des orientations méthodologiques et livresques.

Pour l'option choisie au CAPES ou à l'Agrégation

Il existe à l'Université de Paris 8, un certain nombre d'enseignements qui peuvent vous aider à parfaire vos connaissances dans l'option que vous avez choisie.

Vous pouvez choisir une unité d'enseignement (UE) en fonction de votre option ou de vos besoins de formation dans un des départements suivants :

- Département Arts plastiques A069 01 49 40 66 02 [Arts plastiques à Paris 8](#)
- Département Cinéma A115 01 49 40 66 10 [Cinéma à Paris 8](#)
- Département Photo A065 01 49 40 65 05 [Photographie à Paris 8](#)
- Département Théâtre A031 01 49 40 66 16 [Théâtre à Paris 8](#)
- Département Danse A080 01 49 40 65 22 [Danse à Paris 8](#)

ANNEXE 8 : DU TRAVAIL POUR L'ÉTÉ 2018

Vous auriez grandement intérêt, si possible, à profiter de vos vacances pour commencer le travail de préparation. Dans cette optique, voici quelques recommandations :

- **Etudier avec soin les rapports de jury disponibles sur le site : [Rapports des jurys](#)**
- **Prendre de l'avance pour les épreuves écrites :**

Pour le CAPES :

1. d'acquérir, les quatre ouvrages de la bibliographie indicative (annexe 4) ;
2. de télécharger les programmes de collège et de lycée via Eduscol et les liens suivants :
 - <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/nouveaux-programmes-du-college.html>
 - <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/sinformer/textes-officiels/programmes/lycee.html>
3. de lister les principales notions contenues dans ces programmes du secondaire ;
4. et de commencer à étudier leurs sens en consultant les quatre ouvrages et en rédigeant des fiches.

Pour l'agrégation :

- Lire et concevoir des fiches de lecture sur les ouvrages les plus généraux indiqués dans les bibliographies (de manière à commencer par une vision panoramique des questions).
 - Travailler vos corpus d'exemples pour chaque programme limitatif.
 1. Il s'agit d'abord de choisir une dizaine d'œuvres représentatives par programme. Elles doivent « couvrir » les périodes, les délimitations géographiques et les genres concernés. Il importe de privilégier des œuvres que vous pourrez voir dans leurs dimensions réelles (Louvre, Orsay, Petit Palais, Centre Pompidou, MAM, ...).
 2. Il s'agit ensuite de récolter des informations au sujet de chaque œuvre choisie : auteur, titre, date, dimensions, techniques, ... mais également des renseignements sur sa thématique, sa fortune critique, ses liens éventuels avec d'autres œuvres, son rapport à l'histoire, sa situation dans l'œuvre de l'artiste et ce qu'il a pu en dire, etc.
 3. Il est particulièrement utile de la dessiner (et de pouvoir en faire un schéma de mémoire), non seulement pour vous en souvenir mais encore pour soutenir son analyse.
 4. Puis de l'analyser au regard de la question du programme.
- **Prendre de l'avance pour les épreuves de pratique, du CAPES ou de l'Agrégation :**
 - Développer votre **pratique personnelle**. Réaliser au moins cinq travaux déterminés par vos propres préoccupations (questions, thématiques, ...) et par vos moyens privilégiés. Inutile à ce stade de commencer à vous confronter aux conditions des épreuves. Mieux vaut avoir une idée de ce qui constitue votre pratique personnelle, de ce que vous pourrez engager pour dialoguer avec les contraintes et les sujets qui vous seront proposés.
 - Profiter de ces vacances pour faire de nombreux **croquis d'observation**, non d'après image mais directement « sur le motif ». Varier les durées, les outils (fins, larges), les mediums (craie, graphite, encre, peinture, ...), les formats, les papiers (blanc, mi-teinte, noir), ... et les motifs (corps, objets, espaces architecturaux, espaces naturels, ...).
 - Enfin, il importe, autant que possible, de **vous reposer** suffisamment pour entamer dans les meilleures conditions cette préparation aux concours.